



Téléphone/fax : 05.53.06.00.24
Courriel : mairie.escoire@neuf.fr
Site internet : www.escoire.fr

 Mairie d'Escoire
 MairieEscoire

ESCOIRE ESCOIRA



BULLETIN
MUNICIPAL
N°1 ANNEE 2020



SOMMAIRE

Les élus

La crise sanitaire

Le budget

L'école

Les travaux et l'assainissement

La cérémonie du 11 novembre

Communication et animations

Les Associations Escoiraises

Les déchets ménagers, les encombrants

Le recensement militaire,

La participation citoyenne,

Le budget participatif,

L'Etat Civil, les numéros utiles...

Le Calendrier 2021 des Escoirais

LE MOT DU MAIRE



Chères Escoiraises, chers Escoirais,

Une année qui se termine, une autre va s'ouvrir. L'ensemble de l'équipe municipale est heureuse de vous présenter le premier bulletin de la mandature. Reconnaître que nous avons des espoirs et des rêves communs ne fera pas disparaître les obstacles, ne résoudra pas tous les problèmes et ne remplacera pas la difficile tâche d'essayer de forger l'avenir de notre petit village. C'est en puisant dans notre imagination, notre énergie et notre volonté que nous

continuons notre engagement au service des habitants. Une petite commune comme la nôtre n'a pas de possibilités budgétaires extraordinaires, mais nous avons relevé le défi de faire vivre la commune, d'apporter du lien social, de réaliser des investissements et d'entretenir la commune en fonction de notre budget.

La difficulté est d'agir avec les moyens du bord mais rien n'est impossible quand on a la volonté d'atteindre un objectif raisonnable. C'est cette volonté qui nous a permis de débiter notre mandat et de ne pas se laisser déborder par la pandémie qui a arrêté le monde !

Cependant, un certain nombre d'entre nous ont été touchés par ce virus, des jeunes comme des plus âgés et il apparaît nécessaire de se préserver. Il n'est pas simple dans un petit village où la communication est un lien important de se passer d'aller à la rencontre les uns des autres. Mais la prudence est de mise et nous nous devons de respecter les gestes barrières afin de protéger les êtres qui nous sont chers. Malgré cela, le changement de municipalité s'est effectué convivialement avec la confiance. Nous ne devons pas oublier que le bilan comptable positif est la suite de la réflexion de l'ancienne équipe municipale tout du long de leur mandat.

Chers Escoiraises et Escoirais, inutile de rappeler les mesures gouvernementales qui vont impacter considérablement les collectivités, dont les communes et leurs finances. Je cite, par exemple, la suppression de la taxe d'habitation et ses conséquences sur le budget. Les compensations que l'état propose de verser vont-elles couvrir, dans la durée, la perte totale de recette constatée ? Nous attendons de voir et ne manquerons pas de vous tenir informés.

Malgré les baisses de dotations, la situation financière de la commune est correcte et notre potentiel d'investissement est préservé. Tout cela a été rendu possible par l'engagement de chacun. Je voudrais remercier l'ensemble du Conseil Municipal qui a œuvré avec un grand sens du bien commun. Les adjoints et conseillers qui ont permis, à mes côtés, avec beaucoup de détermination la mise en œuvre des décisions municipales et le personnel communal sans qui rien n'est possible dans une collectivité. Je voudrais également remercier l'autre composante importante de la vie communale : le monde associatif et ses bénévoles pour son action constante au profit du collectif. Je souhaite à tous une bonne et heureuse année, une bonne santé pour réaliser vos projets, un optimisme pour aller de l'avant, une bienveillance qui favorise la vie collective et des rencontres qui éclairent le quotidien en 2021.

« Se réunir est un début, rester ensemble est un progrès, travailler ensemble est la réussite. »
Henry Ford

VOS ELUS



Cécile PHILOTE
Conseillère Municipale
« Pomme Redon »
Budget, Administration
Information
Communication
Affaires scolaire, SIVS

Céline BARRILLOT
Conseillère Municipale
« La Chapelle St Joseph »
Action Sociale, information
Communication, SIVS
Cohésion Catastrophes
Naturelles

Jean-Pierre TINGAUD
Conseiller Municipal
« Allée des Plantes »
Budget, Information
Communication,
Mobilité durable

François GERVEAUX
2^{ème} Adjoint
« Allée des plantes »
Affaires scolaire, SIVS
Cohésion Catastrophes
Naturelles, Information
Communication,
Mobilité durable

Patrick MAZEAU
Conseiller Municipal
« Route des Gabarres »
Environnement et
Travaux
Information
Communication

Jean-Marie KOCHÉL
3^{ème} Adjoint
« Allée des plantes » Syndicat
Départemental des Energies
Syndicat Mixte Eau Coeur du
Périgord
Environnement et Travaux
Information Communication

Sabine GOLFIER DELAGE
1^{ère} Adjointe
« Allée de la Fontaine du Pré »
Syndicat Départemental des
Energies, Référente Amélie
Information Communication
Correspondante à la défense

Joël LAGUIONIE
Maire
« Allée des plantes »
SIVS
Information,
communication

Sandrine PEYRONNET
Conseillère Municipale
« Route des Gabarres »
Action Sociale, CCAS
Information
Communication

Pascal DEFILIPPI
Conseiller Municipal
« Route des Grands Bois »
Syndicat Départemental
des Energies
Budget, Administration
Information
Communication

Karine PAROISSE
Conseillère Municipale
« Route des Grands Bois »
Syndicat Départemental
des Energies
Environnement et Travaux
Action Sociale
Information, Communication

Vos élus vous souhaitent une très belle et heureuse année 2021



Nous avons débuté notre mandat en faisant face à la pandémie du Covid-19 et à la mise en place de mesures exceptionnelles dans notre pays.

Effectivement, depuis le 13 mars 2020, de nombreuses mesures ont été prises par le gouvernement pour faire face à la crise sanitaire provoquée par l'épidémie de Covid-19 : état d'urgence sanitaire, confinement, télétravail, aides sociales, citoyenneté, initiatives solidaires, garde d'enfants, enseignement...

De notre côté, dès notre installation, notre première action a été d'établir et de distribuer dans chaque boîte aux lettres un Flash Info, afin d'informer les habitants sur les risques liés au COVID-19, et de mettre en place une permanence téléphonique 7j/7j en dehors des horaires d'ouverture de la Mairie pour accompagner et soutenir les Escoirais et Escoiraises.

Très soucieux de la santé et du bien-être de nos administrés, nous avons pris contact très régulièrement avec les personnes âgées et isolées.

Par la suite, nous avons répondu favorablement à la proposition du Conseil Départemental, par l'intermédiaire de nos conseillers du canton (Mme Boucaud Chrystelle et M. Dobbels Stéphane), pour bénéficier de tissus, d'élastiques et de fils pour confectionner des masques en tissus.

Mais, là était le plus facile et nous nous sommes lancés dans la recherche de volontaires pour constituer une équipe afin de réaliser des masques en tissus.

En fait, il n'y a pas eu une équipe, il y a eu des Escoiraises et des Escoirais, de tout âge, qui ont répondu pour permettre à tout un chacun de se protéger ! Certains sont venus à la maison des Associations, d'autres ont confectionné les masques depuis chez eux.

Ce fût un petit pas pour Escoire et un grand pas pour les habitants !



Nous tenons à remercier tous les habitants qui ont donné de leur temps.

Durant le confinement, afin que la Mairie puisse rester ouverte, nous avons dû faire les aménagements nécessaires pour protéger les employés communaux et plus particulièrement notre secrétaire de Mairie (Mme Jean Sonia), afin d'éviter le contact entre les employés et le public.



La polyvalence de notre employé communal (M. Sutour Thomas) a permis la réalisation rapide d'une protection de qualité : construction d'un muret en pierre à l'entrée de la Mairie, pose d'un plexiglass ainsi que des marquages au sol.

L'année 2020 a été une année compliquée.

Malheureusement, toutes les manifestations et cérémonies ont été mises en sommeil et nous n'avons pu effectuer la traditionnelle « Mayade » si importante dans nos petits villages.



L'inauguration de notre première boîte à livres n'a pu avoir lieu.

L'unité des habitants de la planète a été mise à mal et nous devons faire preuve de réflexion pour ne pas verser dans l'incompréhension.

La différence ne doit pas être un signe de défi, elle doit rester une source d'échange, d'envie et de découverte.

C'est une « corne d'abondance » qui doit venir nourrir notre envie de parcourir des espaces, des cultures, des civilisations que nous avons traversés lors de nos différentes lectures et ce depuis notre plus tendre enfance.

Les fêtes de fin d'année ont eu lieu dans des circonstances inhabituelles, mais ont permis de pouvoir se retrouver en famille, ce qui est une très bonne chose.

Cependant, nous invitons chacun et chacune d'entre vous à rester attentif, à respecter les gestes barrières que ce soit avec vos amis, vos voisins ainsi qu'avec vos proches.



LE BUDGET

BILAN 2020

Le compte administratif rend compte, annuellement, des opérations budgétaires exécutées.

Il est constitué de deux sections, fonctionnement et investissement. Contrairement au budget primitif, il n'y a pas d'obligation d'équilibre pour ce document. Il permet de retracer l'entièreté des engagements budgétaires réalisés par la commune sur l'exercice.

LE FONCTIONNEMENT

La section de fonctionnement retrace toutes les recettes et les dépenses de la gestion courante de la collectivité.

Pour les dépenses de fonctionnement s'élevant au Budget à un montant de 314 927 € on y retrouve à la fin de l'année en réalisé :

- Les charges de personnel pour un montant de 75 896 €,
- Les charges à caractère général (dépenses courantes – Eau, électricité, fournitures, assurances.....) pour un montant de 45 628 €,
- Les autres charges (Indemnités des élus, contributions et subventions aux associations pour un montant de 56 033 €.

La section de fonctionnement permet d'assurer la gestion courante de la collectivité.

Pour les recettes de fonctionnement arrêtées au 31/12/2020 sur un Budget de 314 927 € on retrouve principalement :

- Les recettes liées à la fiscalité, pour 122 785 €,
- Les dotations, 63 126 €,
- Les produits des services, les ventes diverses 70 €.

L'INVESTISSEMENT

A l'inverse de la section de fonctionnement qui implique des recettes et dépenses récurrentes, la section d'investissement comprend des recettes et des dépenses définies en fonction des différents projets de la commune.

Pour le budget 2020, trois projets ont été programmés :

- Les Bornes enterrées montant inscrit au BP de 12 000 € pour 11 825 € de payé au Grand Périgueux
- Columbarium montant inscrit au BP 1 500 €, achat de 3 fois 2 cases d'un montant de 1 295 €,
- L'aménagement de l'école montant inscrit au BP 8 000 € pour un montant de 1 246 €

Dans le divers :

- Achat d'une tondeuse pour un montant de 1 313 €
- Vitrines d'affichage 1 288 €
- Radar Pédagogique 2030 euros dont une subvention de 1 500 € soit un coût de 530 €.

La commune est faiblement endettée. 2 emprunts sont en cours.

- Celui de la réhabilitation du logement communal contracté en 2015 pour un montant de 135 000 €, se terminant en 2024 chaque année nous remboursons 15 165 €. Il nous reste donc jusqu'à extinction de la dette à rembourser 60 660 €.
- Celui des travaux de voirie de l'impasse des gabarres contracté en 2019 pour un montant de 20 000 €, se terminant en 2031. Chaque année nous remboursons 1 787 €. Il nous reste donc jusqu'à l'extinction de la dette à rembourser 19 218 €.

Excellente année 2021,
Cette année sera ce que nous en ferons.

Jean Pierre TINGAUD et Pascal DEFILIPPI



1) Les effectifs et la rentrée Janvier 2021

L'école accueille 41 élèves répartis sur 2 classes en double niveau :

- Petite / Moyenne Section
- Grande Section / CP

Cet effectif risque d'augmenter car une seconde rentrée aura lieu à partir de Janvier 2021 pour les enfants nés en Janvier/Février 2018 qui seront accueillis en Toute Petite Section.



2) La Covid-19 et le personnel embauché



Comme vous le savez, nous sommes frappés par l'épidémie de la Covid-19 et nous avons donc été dans l'obligation d'appliquer un protocole sanitaire délivré par l'Education Nationale et une embauche à temps partiel a été nécessaire.

Afin de limiter le brassage des 2 classes, nous avons instauré un double service pour la restauration ; les entrées et sorties des enfants se font en horaires décalés. Les classes sont désinfectées et aérées

régulièrement, les enseignants, le personnel ainsi que les enfants à partir de 6 ans ont pour obligation de porter un masque.

3) Travaux aménagements et projets en cours

Nous continuons les aménagements pour que notre école puisse accueillir l'ensemble des élèves dans de bonnes dispositions



- Travaux effectués :

- o Modification des descentes d'eau,
- o Sécurisation du portail,
- o Barrière de sécurité installée en bas de la mezzanine de la classe des Petites et Moyennes Sections,

- Remplacement des rideaux de façades,
- Remplacement de 2 radiateurs,
- Mise en conformité des normes incendies,
- Travaux sur les sanitaires,
- Un panneau d'affichage extérieur (règlement intérieur, informations aux parents,...).



- Projets en cours :

- Achat d'une structure de jeu extérieure,
- Raccordement au réseau d'assainissement collectif.

4) L'Association des Parents d'Elèves

L'Association des Parents d'Elèves propose différentes manifestations telles que : vente de gâteaux, organisation de booms et pour cette année elle a pour projet de réaliser un livre de recettes regroupant les plats salés et sucrés que les enfants aiment préparer avec leurs parents.



Elle aide également l'école à préparer certains projets qui se déroulent durant l'année scolaire comme la confection de Pétassou pour le carnaval, la Kermesse qui a lieu en fin d'année scolaire.

Les bénéfices perçus lors des manifestations permettent d'offrir aux enfants des sorties, comme la visite des Grottes de Lascaux, des spectacles lors des booms, mais aussi de faire des dons à l'école.

Si des parents sont intéressés pour rejoindre l'Association, vous pouvez contacter :

* Mme Alexandra FAURE : 06.24.49.81.70

* Mme Gaëlle JOUVIE : 07.61.36.29.00

L'ensemble des élus remercie le personnel du SIVS, pour leur implication durant cette période compliquée et nous nous joignons à eux pour vous présenter Nos Meilleurs Vœux.

Francis GERVEAUX, Céline BARILLOT, Cécile PHILOTE

Les travaux

A l'heure où nous écrivons cet article, l'année 2020 touche à sa fin, et 2021 pointe le bout de son nez. Il est donc temps pour nous de faire un état des lieux des travaux réalisés sur la commune et des projets pour 2021.

Nous avons pris nos fonctions au mois de mai et, depuis 6 mois, les actions se sont succédées à un rythme soutenu.

La voirie



Notre première action a été de **sécuriser le chemin blanc** en signalant les « dos d'âne » par des panneaux. S'en est suivi l'achat de **plusieurs panneaux indicatifs** (desserte locale, limitation de vitesse 30 km/h)



Depuis le 1er décembre, nous avons posé un **nouveau panneau ESCOIRA** (ESCOIRE en Occitan)

Vous avez également pu remarquer récemment un nouveau **radar pédagogique**. En effet une étude réalisée par le Conseil Départemental avait mis en évidence une vitesse excessive sur la D6. L'achat a été réalisé grâce à un financement du Département au titre des amendes de police.



Entretien par le Département des fossés de la rue Jules Ferry.

Le Grand Périgueux a procédé au nettoyage par Haute Pression des buses rue Jules Ferry, dans le centre bourg, rue Louis de Ranconnet, ruelle du Puits, rue des Grands Bois, rue du Colombier et rue du Château. Ces travaux ont été réalisés dans le cadre de la compétence de la Communauté de l'Agglomération.

L'allée du Pomme Redon fait l'objet d'un entretien régulier, tout comme le chemin blanc.

Plusieurs panneaux d'information à la population sont installés depuis peu :

- un à la maison des Association pour le PLUI,
- un à l'école pour les menus et les informations aux parents,
- quatre aux différents lieux de collecte des déchets pour les informations et la communication aux habitants de la commune.

Toutes ces actions n'auraient pu se faire sans l'aide de Valentin COCHET que nous avons accueilli en stage et Thomas SUTOUR, qui n'ont pas hésité à mettre leurs compétences au service de la commune.



Nous tenons à remercier les habitants d'Escoire qui, durant l'absence de l'employé communal, ont pris l'initiative d'entretenir les abords de leur maison, talus, trottoirs, fossés.

La maison des associations

Le 22 juillet, 2020, le commandant de la Brigade des pompiers de Périgueux est venu effectuer un contrôle de la Maison des Associations.

Il en est ressorti une « non-conformité » des installations de sécurité, ce qui a entraîné une fermeture de la Maison des Associations le temps de sa mise aux normes.

Après avoir effectué les travaux nécessaires, un dossier de mise en conformité a été présenté aux services préfectoraux, direction des sécurités. L'autorisation pour une réouverture au public a été délivrée. Malheureusement nous avons dû stopper les locations et la mise à disposition de la salle aux associations, en raison des protocoles sanitaires gouvernementaux.



Prenez soin de vous pour que nous puissions vite reprendre une vie sociale normale.

L'assainissement



Comme nous vous l'avions indiqué dans le « Petit Escoirais n°2 », les travaux d'assainissement et réhabilitation d'alimentation en eau potable ont débuté mi-octobre. Les travaux de la route des Gabarres sont réalisés à 100%. L'Impasse des Gabarres a été raccordé et cette tranche est terminée. Un enduit monocouche a été appliqué en attendant la fin des travaux et un revêtement plus résistant.

Les travaux de la rue Jules Ferry sont engagés depuis le 24 novembre.

Le calendrier des travaux est respecté.

Pour rappel,

Route des Gabarres, route des Platanes : eau potable et refoulement démarrage octobre 2020,

Impasse des Gabarres : assainissement, octobre 2020.

Rue Jules Ferry : assainissement et eau potable : décembre 2020, route barrée

Rue du Château : assainissement janvier 2021, route barrée

Rue Louis Ranconnet et Ruelle Saint Joseph : assainissement et eau potable, février 2021, route barrée.



La commune a profité des travaux pour mettre à disposition des habitants de la terre végétale. Elle est déposée sur la place du cimetière. Elle est en libre-service : **Servez-vous !!!**

Les projets

- Une réflexion est entamée pour l'aménagement et la réfection de l'atelier communal.
- Il en est de même pour la façade en bois du bâtiment abritant le matériel roulant.
- Le raccordement des différents bâtiments municipaux (école, logements, mairie et Maison des Associations) au réseau d'assainissement sera effectué dans les deux ans à venir.

Nous remercions les habitants d'Escoire pour leur patience, leur compréhension et leur civilité durant ces perturbations de circulation.

Nous remercions également tous les intervenants sur les travaux pour leur disponibilité, leur présence, leur accessibilité car il est simple d'échanger avec eux.

Votre équipe « voirie » participe à toutes les réunions de chantier le mercredi et se tient à votre disposition pour tout renseignement.

Nous vous souhaitons une très belle année 2021

Jean-Marie KOCHÉL, Patrick MAZEAU, Marie-Karine PAROISSE





La cérémonie du 11 novembre

« L'armistice de la 1^{ère} Guerre Mondiale »

Lundi 11 novembre 1918 à 11H00 dans toute la France, les cloches sonnent.
Après 4 ans de guerres, les forces Alliées et l'Allemagne signent l'armistice en forêt de Compiègne dans un wagon-restaurant spécialement aménagé.
Durant cette guerre, il y a eu 18,6 millions de morts et 6 millions de mutilés.

Chaque 11 novembre, nous rendons un hommage à tous ces hommes et femmes morts pour la France

Cette année la célébration du 102^{ème} anniversaire de l'Armistice s'est déroulée sans public, avec un nombre restreint d'élus d'Escoire et d'Antonne, sans oublier nos portes drapeaux, et ce, dans le respect des mesures sanitaires.

Monsieur le Maire a procédé à la lecture du message officiel suivi de l'énumération de tous les morts pour la France, d'une minute de silence, et du dépôt d'une gerbe au pied du monument aux morts.

Nous nous sommes ensuite rendus sur la commune d'Antonne pour continuer cet hommage.

Honneur à nos grands morts. Grâce à eux, la France, hier soldat de Dieu, aujourd'hui soldat de l'humanité, sera toujours soldat de l'idéal." Georges CLEMENCEAU

Sabine GOLFIER DELAGE





La communication est essentielle pour le développement et l'attractivité d'une commune !

- Pour faire passer l'information municipale, échanger entre les élus et les administrés de la commune ;
- Pour faciliter le fonctionnement de la commune grâce à des échanges d'informations rapides ;
- Pour relayer rapidement les informations sanitaires, tel que la COVID 19, la grippe aviaire mais aussi avertir de tout problème, comme les cambriolages ;
- Pour permettre aux habitants d'avoir des moyens d'informations diversifiés pour être au courant de ce qu'il se passe sur la commune, et sur les communes avoisinantes.

LES DEBUTS DE LA COMMUNICATION TERRITORIALE

Les premiers bulletins municipaux apparaissent aux alentours des années 1870, et succèdent aux traditionnels procès-verbaux issus des conseils municipaux. C'est dans le courant des années 1970 qu'émerge la communication territoriale, avec les premiers services de communication, ou plutôt d'information.

AUJOURD'HUI la communication a beaucoup évolué, mais reste essentielle.

C'est pourquoi, pour vous tenir informés, nous communiquons quotidiennement sur les réseaux sociaux par le biais du Facebook de la Mairie (qui depuis sa création en mai 2020 compte désormais plus de 300 abonnés), ainsi qu'avec Instagram qui permet de découvrir la commune à travers des photos, des petites vidéos musicales...

Nous travaillons sur le nouveau site internet de la Mairie et espérons pouvoir vous le présenter très prochainement.

Ceci étant, nous pensons aussi à tous les administrés qui n'ont pas la possibilité d'être informés via les réseaux sociaux, et notamment les plus âgés qui sont nombreux sur notre commune.

C'est pourquoi, nous avons choisi de renouveler tous les panneaux d'affichage et de modifier leurs emplacements.

Vous les trouverez désormais à côté de chaque conteneur (à l'entrée du bourg, devant le château, derrière la maison des associations et au cimetière). Ils sont destinés à l'information municipale mais également à la communication afin de permettre à toutes, Escoiraises et Escoirais d'avoir accès, s'ils le souhaitent, à diverses informations.



Sabine GOLFIER DELAGE

Animations



OCTOBRE ROSE A ESCOIRE

Le samedi 10 octobre 2020, une marche rose solidaire de 3,6 Km s'est déroulée sur la commune

Chaque année, le Comité Féminin de Dordogne pour le dépistage des cancers organise une action « octobre rose », et lorsque nous avons été contacté par Madame LECAM Annie, Présidente de l'association, nous n'avons pas hésité à répondre présents pour la commune d'Escoire.

Très vite, nous avons pris la décision de proposer une marche solidaire dans les bois de notre belle commune, en choisissant une petite distance, accessible à un plus grand nombre, et en demandant une participation de 5 €, afin de reverser l'intégralité des fonds récoltés au Comité Féminin de Dordogne pour le dépistage des cancers.



Ce fut un grand élan de soutien et de générosité qui s'est mis en place le 10 octobre à Escoire dans une ambiance musicale, avec au total une quarantaine de marcheurs, sans oublier les habitants non marcheurs qui ont tenu à participer financièrement, tout comme le comité des fêtes.

Grace à vous tous c'est une somme de 400 Euros que nous avons pu remettre au Comité Féminin de Dordogne pour le dépistage des cancers.

Merci à vous tous.



Sabine GOLFIER DELAGE
Et Sandrine PEYRONET



Et si la Mairie d'Escoire faisait un partenariat avec un voisin?!!

C'est quoi le SAMJ?
Ben c'est un service qui accueille des personnes en situation de handicap pendant le temps libéré et où ils font des

La mairie d'Escoire a mis à disposition de ses administrés une boîte à livres mais il manquait la signalétique. C'est tout naturellement qu'elle s'est tournée vers le Service d'Accueil Modulable en Journée (SAMJ) des Résidences de L'Isle situé à Antonne et Trignonant.

C'est avec plaisir que les usagers du SAMJ et Notamment Falone ont répondu positivement. Ils se sont donc mis à l'œuvre pour créer une signalétique à la boîte à livres



C'est quoi l'objectif de ce partenariat?!!
La valorisation des compétences des personnes en situation de handicap et de s'insérer dans le tissu social !!

Jean-Marie Kochel de la mairie d'Escoire a accueilli Falone et Nils, un peu stressés, pour la mise en place de leur création. Ce fut un moment en toute simplicité avec beaucoup d'échanges que chacun a pu apprécier.



Eh n'oubliez pas ? ce qu'on veut c'est pouvoir faire comme tout le monde



UNE RENCONTRE INATTENDUE

Un petit clin d'œil à ce groupe de scouts originaire de Carcassonne de passage à Escoire le 16 juillet



LA DECORATION DE LA MAIRIE AU FIL DES EVENEMENTS

OCTOBRE ROSE



DECORATION AUTOMNALE

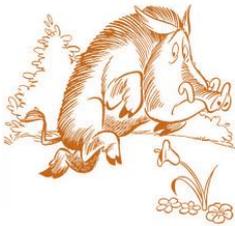


NOËL



LES ASSOCIATIONS ESCOIRAISES

Société Communale de Chasse d'Escoire



Les membres de la Société Communale de Chasse d'Escoire sont fiers et heureux de participer à ce bulletin municipal. L'association de chasse compte 36 sociétaires dans ses rangs et elle est affiliée à la Fédération Départementale des Chasseurs de la Dordogne.

En lien avec cette dernière et les services de la Préfecture de la Dordogne, elle applique les directives du Plan de Gestion Cynégétique en vigueur dans le département de la Dordogne.

Le bureau est composé : d'un Président, Mr Delage Pascal ; d'un Secrétaire et d'un Trésorier. Une assemblée générale se tient après la période d'ouverture de la chasse.

La chasse fait partie d'une culture, de la vie et de la ruralité. C'est une particularité culturelle comme tant d'autres. Elle est partie prenante de la diversité et module ou atténue l'uniformisation. La forêt se ferme, les chemins sont envahis par la ronce et la végétation ce qui favorise l'habitat des animaux. Le maintien des milieux naturels est non seulement favorable mais indispensable à cette activité. Lors de nos sorties nous trouvons des bâtisses totalement en ruine, des murs de pierre qui tenaient la terre et d'anciennes terres cultivées.

Toute cette vie, disparue par l'exode rural et les difficultés pour vivre au pays, démontre bien l'abandon des territoires.

La chasse, de nos jours, n'est pas aveugle et irresponsable. Elle l'a été, je vous l'accorde, mais ce n'est plus le cas maintenant.

Des matinées passionnantes, des journées d'émotions et de sensations fortes, de belles promenades et de beaux souvenirs attendent les chasseurs, ces amoureux de la nature. La Dordogne est le terroir du grand gibier où la chasse est pratiquée de façon raisonnée et contrôlée, c'est une chasse noble et populaire qui se pratique seul ou à plusieurs.

La prise de conscience est faite et les jeunes ont un esprit plus ouvert. Ses adeptes profitent de ce que leur offre la nature, sans chercher à éradiquer, à détruire, en préservant le capital tout en tentant de l'améliorer. Ils défendent, quoiqu'on en dise, la biodiversité, par amour de ce qui est nature et naturel, mais aussi par l'impact qu'elle a sur leur passion et sur l'avenir de l'homme (plus de diversité ne peut que plaire, pas uniquement pour avoir plus de gibier mais pour l'environnement de ce dernier et l'environnement en général)

Chaque être a sa particularité et doit l'épanouir dans un monde qui tend à l'uniformisation et la diversité culturelle reste enrichissante. Ce doit être une curiosité pleine de respect à l'égard des pratiques culturelles qui diffèrent des nôtres. La chasse alliée de la nature, est devenue un excellent moyen de s'impliquer dans l'environnement. Moderne, elle est aussi, par une mixité sociale, générationnelle et la richesse des échanges qu'elle entraîne, une activité de nature populaire et conviviale. Elle tisse des relations privilégiées entre l'humain, l'exploitation des richesses cultivables, la nature et les animaux.

Afin de partager l'espace naturel avec les promeneurs, les chasseurs d'Escoire n'organisent aucune battue le dimanche. Toutefois, la commune étant limitrophe avec d'autres associations de chasse, il n'est pas possible d'imposer notre réflexion aux autres !

Vous l'avez compris, les membres de l'association sont engagés dans ce processus d'évolution, de faire d'un chasseur quelqu'un à son juste niveau et à sa juste place dans la commune.

La SCCÉ remercie Monsieur Le Maire et son conseil pour l'écoute particulière dont ils font preuve.



Le Président

Pascal Delage

« C'est une triste chose de songer que la nature parle et que le genre humain ne l'écoute pas ».
Victor Hugo

Association Humour et Culture (alias H.E.C...)

15 Février 2020 : Loto commun avec l'association QVAT d'Antonne.

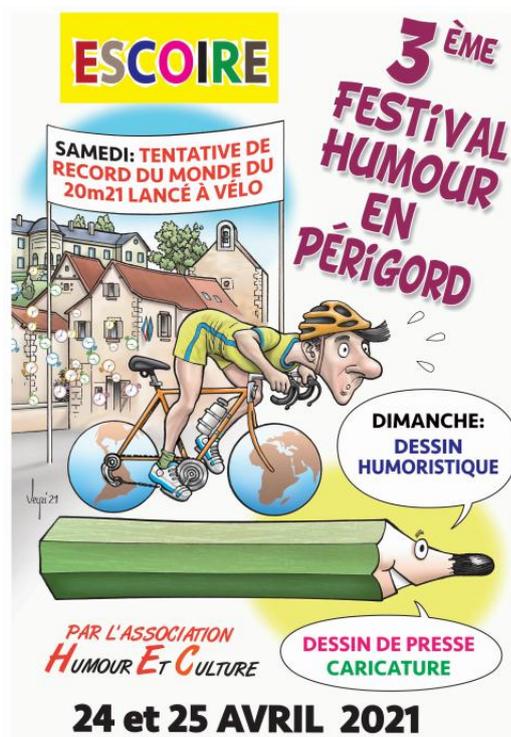


(« carton plein », on a même refusé du monde !)

Nous ne savons pas encore si nous serons en mesure d'organiser un loto en Février 2021 mais nous ne manquerons pas de vous tenir informés.

Les 25 et 26 Avril 2020 aurait du se dérouler le 3ème Festival Humour en Périgord, annulé pour cause de confinement...

Mais nous sommes en mesure de vous annoncer d'ores et déjà que, si tout va bien, il se déroulera les 24 et 25 Avril 2021, même que vous en saurez plus si vous avez la bonne idée de venir assister à notre Assemblée Générale qui aura lieu le vendredi 22 Janvier prochain à la Maison des Associations à 18h30, si les conditions sanitaires le permettent. Qu'on se le dise !



Le bureau de l'association H.E.C (Patrick François, Jean Luc Favard et Jean Marie Roux) vous présente ses meilleurs vœux pour l'année à venir.
 Contact : 0633741169 ou 0674816686

Le Comité des fêtes



Rétrospective de l'année 2020 du Comité

Le vendredi 10 janvier 2020 s'est tenue à la Salle des Associations, l'assemblée générale du Comité. Une trentaine de personnes étaient présentes. Le bilan financier a été fait par notre trésorière, Isabelle Perdignes. Jacques Faurel, Président, a pris la parole pour faire le point sur les départs et

les nouvelles recrues. Un seul départ, pour cette année, celui de Pascal Delage. Merci à toi, Pascal pour toutes ces années de dévouement et d'implication auprès des différents Présidents, (20 ans, ce n'est pas rien). Pour ce qui est des recrues, nous souhaitons la bienvenue à Ariane, Séverine, Laura, Céline, Laetitia, et Damien.



La première manifestation de l'année 2020, a été le traditionnel repas des aînés, qui a eu lieu le dimanche 1er mars 2020. C'est dans un contexte un peu particulier que ce repas s'est déroulé. Nous étions au tout début, de la crise sanitaire (8 jours avant nous ne savions toujours pas s'il allait être maintenu) et c'était aussi le dernier repas en présence de Bernard Geoffroy, en tant que maire de la commune. Malgré ce contexte de crise sanitaire, ce sont 57 personnes qui étaient présentes (3 de plus que l'an passé).

Ce repas des anciens, n'en a que le nom, puisque l'on se retrouve chaque année face à des aînés de plus en plus jeunes, enthousiastes et dynamiques. Ce repas est un plaisir pour nous, car rien n'est plus agréable pour l'ensemble de l'équipe que de donner

l'occasion à nos aînés de se retrouver autour de la table, de discuter ou de faire connaissance avec de nouvelles personnes.

Bernard Geoffroy, dans son discours a rappelé que ce repas est un moment fort de la vie à Escoire. Il a également eu une pensée pour tous ceux qui n'ont pas répondu à cette invitation, soit par conviction personnelle, soit parce qu'ils connaissent des moments difficiles (maladies ou placement en EPHAD). Il a eu également une pensée pour ceux qui nous ont quittés.

Monsieur et Madame PECHON ont été honorés en tant que doyen et doyenne de la commune.

A la fin du repas, chacun a levé le verre de l'amitié avant d'échanger quelques pas de danse dans une ambiance chaleureuse.

Escoire est une commune qui porte en elle des valeurs de solidarité et du bien vivre ensemble. C'est pourquoi, chacun doit y trouver sa place.

Ce repas des aînés a été notre unique manifestation de l'année, car suite à l'épidémie de COVID 19 et à la crise sanitaire qui a frappé notre pays, et face aux règles sanitaires imposées par l'Etat, nous avons dû annuler toutes les manifestations qui étaient prévues pour l'année 2020.

Mais malgré ce contexte si particulier, le Président du Comité a reçu une lettre du Père-Noël, lui indiquant que ses lutins déposeraient dans les boîtes aux lettres des petits Escoirais des livres, car le Père-Noël avait eu comme information que tous les enfants d'Escoire avaient été très sages et obéissants malgré les restrictions qui leurs avaient été imposées par la crise sanitaire.

Merci Père-Noël.

Pour terminer, le bureau et l'équipe du comité souhaitent dire un grand merci à Bernard Geoffroy et son équipe municipale pour le dévouement apporté auprès de notre association depuis de nombreuses années, que ce soit sur le plan financier, logistique ou prêt de la salle pour toutes nos manifestations.



Enfin, nous vous communiquons les dates des manifestations pour l'année 2021. A l'heure actuelle et au vu du contexte sanitaire, nous ne savons pas, si nous pourrions les assurer. Tout dépendra de l'évolution de l'épidémie et des règles qui s'imposeront pour les communes.

Assemblée générale : 15 janvier 2021, (reportée à une date ultérieure)
Repas des Aînés : 7 mars 2021,
Farcissage : 27 mars ou 1er mai 2021,
Fête : 21, 22 et 23 mai 2021,
Moules-Frites : 04 septembre 2021,
Soirée à Thème : 02 octobre 2021,
Noël des Enfants : 12 décembre 2021

Nous vous souhaitons une bonne et heureuse année 2021, une bonne santé, prenez soin de vous et à bientôt pour de nouvelles aventures.

Le bureau et l'équipe du comité.

P.S. : Pour les nouveaux habitants, merci de communiquer à la Mairie ou au Président du Comité des Fêtes si vous avez des enfants en vue du prochain Noël des Enfants, le 12 décembre 2021.

Pour toutes
générations
confondues



HISTOIRE DE COULEUR

Mardi après-midi de 14h à 18 h

Aquarelle - Huile - Pastel - Broderie - Acrylique -
Couture - Tricot - Crochet - Dessin - Art
décoratif et autres ...

Venez passer un moment convivial d'entente et de partage, échange de connaissances. Vous avez sûrement beaucoup d'idées à nous faire découvrir. Nous serions heureux de vous accueillir le mardi afin de vous faire partager nos activités.

Renseignez-vous au 05.53.04.57.87
Ou au 05.53.13.56.42

Cotisation 20 € à l'année



Liste des assistantes maternelles d'ESCOIRE

Charrier Laetitia : 18, allée de Pomme Redon: 06.02.27.36.54

Ledu Natacha : 9, rue de la Forêt: 06.81.32.84.22

Meaud Fabienne : 25, rue des Grands Bois : 06.23.17.56.64

« Un petit mot sur notre métier »

Une assistante maternelle ou "nounou" est une professionnelle de la petite enfance, elle possède un agrément délivré par la Protection Maternelle et Infantile.

Etre assistante maternelle, c'est participer à l'éducation de votre enfant, c'est lui donner tous les soins nécessaires pour son développement physiologique et intellectuel, c'est veiller sur sa santé et son bien-être, c'est l'écouter, le rassurer et l'aider à grandir....., alors futurs parents, n'hésitez pas à nous contacter, c'est promis, nous veillerons sur votre boutchou !!!!!

« Notre association "Ludo et compagnie" »

Avec un petit groupe d'assistantes maternelles, nous avons créé cette association, qui a pour but de favoriser l'éveil, l'épanouissement et la socialisation des enfants que nous accueillons, en leur proposant des jeux adaptés à leur âge. Nous nous retrouvons, tous les mardis à la salle des associations d'Escoire ou à la salle des fêtes d'Antonne, de 9h00 à 11h30, et nous invitons tous les enfants de 0 à 3 ans, (âge de la scolarisation) accompagnés de leurs parents, grands-parents, nounous..., à venir partager ses moments de joie et de bonheur.

Plus d'infos !! N'hésitez pas à me contacter

Fabienne Meaud



LES DECHETS MENAGERS LES ENCOMBRANTS

RÉDUIRE, RÉUTILISER, RECYCLER : FAIRE LE BON CHOIX!



Réduire



Réutiliser



Recycler

Au quotidien nous utilisons bon nombre de produits ou d'objets qui deviennent des déchets une fois utilisés, abîmés ou cassés.

Avant de les acheter ou de les jeter à la poubelle, avons-nous appliqué la bonne stratégie de la règle des 3R « Réduire, Réutiliser, Recycler » ?

Elle a pour objectif d'amener tout un chacun à réfléchir à la prévention de la production de déchets. Il est en effet possible de ne pas produire ces déchets en consommant mieux, en produisant mieux, en prolongeant la vie des produits ou en jetant moins.

La règle des 3R pour prévenir la quantité de déchets :

1) LA RÉDUCTION. C'est l'action qui permet d'éviter de générer des déchets tout en réduisant leur quantité et leur nocivité, en intervenant à la fois sur les modes de production et de consommation. Produire moins de déchets, c'est ainsi limiter le coût de la collecte, de l'incinération et du stockage de ces résidus. Ainsi le déchet le moins cher et qui a le moins d'impact sur l'environnement est celui que l'on ne produit pas. Comment ?

Vous pouvez faire des choix simples dans vos achats comme choisir vos yaourts ou votre dentifrice sans suremballage, privilégier les achats en vrac (pâtes, légumes secs, ...) ou favoriser les grands conditionnements ou les produits rechargeables...

2) LE RÉEMPLOI ET LA RÉUTILISATION. Le réemploi est une opération qui permet à des biens qui ne sont pas des déchets d'être utilisés à nouveau sans qu'il y ait modification de leur usage initial. La réutilisation est une opération qui permet à un déchet d'être utilisé à nouveau en détournant éventuellement son usage initial. Comment ?

Vous pouvez customiser ou transformer un vieux meuble pour lui donner une autre vie ou une nouvelle fonction. Mais si vous n'avez pas une « âme créative », vous pouvez également donner vos meubles. Pour faciliter votre don il y a plusieurs associations : Emmaüs, les Restos du Cœur, le Secours Populaire...

3) LE RECYCLAGE. C'est l'opération par laquelle la matière première d'un déchet est utilisée pour fabriquer un nouvel objet. Comment ?

Trier ses emballages et les déposer au point de tri est déjà une pratique bien ancrée. Le recyclage ou la valorisation, c'est également faire du compost dans son jardin à partir de ses déchets de cuisine. Sinon il y a des recycleries pas très loin d'Escoire : Le tricycle enchanté à Brantome/Agonac et une, autre, sur la route de Bassillac.

Si vous n'arrivez pas à faire un choix, il reste les déchetteries et, là aussi, il y en a plusieurs sur l'agglomération. Les plus proches sont celles de Trélissac et Boulazac.

HORAIRES DECHETTERIE TRELISSAC

Lundi	Fermée
Mardi, Mercredi, Jeudi	9h-12h00/14h-18h
Vendredi:	Fermée
Samedi	9h-12h00/14h-18h
Dimanche	9h-11h45



Bien sur toutes ces recommandations de bonnes pratiques ont pour objectif d'éviter le dépôt sauvage de déchets dans la nature !



NOUVEAU COLLECTE DES ENCOMBRANTS

Le Grand Périgueux harmonise la collecte des déchets des encombrants sur l'ensemble des communes de son territoire. Cette collecte est réservée aux particuliers, dans la limite de 1m³ par enlèvement.

Les habitants doivent contacter directement le prestataire affecté à la commune où ils résident. Les encombrants doivent être déposés en bordure de la voie publique, sur le trottoir.



Quand ? Le 2^{ème} lundi de juin et d'octobre

Qui contacter ? L'ARTEEC au 05.53.46.65.46

LE PHILOSOPHE

Toujours sur le métier remets ton ouvrage !

Déjà quelques temps que je ne vous avais entretenu des déchets et surtout de leur tri...

Un été mitigé et un été indien plus tard nous auront permis de rester un peu plus au jardin. Et PIM, tiens des bouteilles dans le container...

Au point tri à côté du cimetière, du château ou à l'entrée du bourg

Allez quoi une minute pour y aller... merci.

Et PAM, ha !!! Là c'est des cartons, ou des encombrants ... quatre points de collecte sur notre commune ou sur la Communauté d'Agglomération

Et POUM, il fait beau, les tondeuses ronronnent... super, là on a encore plus de choix... soit on en fait du compost, ou bien on se prend par la main. Et on peut aller jusqu'à la déchèterie...

Allez quoi un quart d'heure !!!

Merci Un peu de civisme s'il vous plait...



RECENSEMENT OBLIGATOIRE À 16 ANS

Démarche civique essentielle, le recensement obligatoire est la 2^e étape dans le "Parcours de citoyenneté, après l'enseignement de défense prévu par la loi dans les programmes scolaires des classes de 3^e et de 1^{ère}.

Depuis le 1^{er} janvier 1999, tous les jeunes Français, garçons ou filles, doivent se faire recenser à la Mairie de leur domicile.

Cette obligation légale est à effectuer dans les 3 mois qui suivent votre 16^{ème} anniversaire. La Mairie vous remettra alors une **ATTESTATION DE RECENSEMENT** qu'il est primordial pour vous de conserver précieusement : en effet, cette attestation vous sera réclamée si vous voulez vous inscrire à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique (CAP, BEP, BAC, permis de conduire et même conduite accompagnée).

Les données issues du recensement faciliteront votre inscription sur les listes électorales à 18 ans, si les conditions légales pour être électeur sont remplies.

Environ 1 an après votre recensement, vous recevrez un préavis d'appel pour la 3^e étape du parcours : la Journée Défense et Citoyenneté (JDC). Cette journée est obligatoire pour les garçons et les filles, entre la date du recensement et l'âge de 18 ans. A la fin de cette journée, un **CERTIFICAT DE PARTICIPATION** vous sera remis. Comme l'attestation de recensement,

Ce certificat obligatoire est requis pour l'inscription aux examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique.

Votre convocation pour la Journée Défense et Citoyenneté interviendra 10 à 12 mois après le recensement s'il a bien été effectué à 16 ans. Vous pouvez organiser votre JDC en ligne sur le site majdc.fr

PARTICIPATION CITOYENNE AVEC LA GENDARMERIE NATIONALE « DEVENIR ACTEUR DE SA SECURITE »

Suite aux cambriolages qui ont eu lieu à Escoire et sur les communes avoisinantes, vos élus ont pris contact avec notre référent à la Gendarmerie de SAVIGNAC, afin que soit mis en place prochainement ce dispositif de participation citoyenne sur la commune.



Instaurée pour la première fois en 2006, la démarche participation citoyenne consiste à sensibiliser les habitants d'une commune ou d'un quartier et à les associer à la protection de leur environnement.

Il s'agit d'un dispositif totalement gratuit.

Les principaux objectifs de la démarche :

- Etablir un lien régulier entre les habitants, les élus et les représentants de la force publique,
- Renforcer la tranquillité au cœur des foyers et générer des solidarités de voisinage,
- Accroître la réaction des forces de sécurité contre la délinquance d'approbation.



LA BOULE CONVIVIALE ESCOIRAISE

Nous sommes très heureux de pouvoir vous annoncer que le projet porté par le comité des fêtes d'Escoire au 2ème Budget participatif de la Dordogne fait partie des 105 lauréats.

Grace à vous toutes et tous qui avaient voté et soutenu « La boule conviviale Escoiraise », et grâce à l'action menée par le Département, la création de terrains de pétanque sur la commune va pouvoir se concrétiser en 2021.

Ces terrains se situeront à l'entrée du bourg « rue du château » Ils permettront aux habitants de s'adonner à la pratique de la pétanque entre voisins, amis ou familles, créant un lieu de vie intergénérationnelle favorisant le lien, tout en permettant une activité physique au quotidien.

ETAT CIVIL

Naissance

BUREAU BAURI Naël, Robert, Patrick, le 05 mars

RAMSAMYNAÏCK Maëlan, Hindi, le 30 octobre

Mariage

PIBOYEU Clément, Louis et MOUCRON Madeline, Flore Eugénie, le 03 octobre

DAVID Patrice et NDEMBI MBADINGA Léance, le 12 décembre

Décès

MEYNARD Mireille, Jacqueline, le 24 février

NOIROT-COSSON Augustin, Marie, Dominique, le 16 avril

TAUPIN Simone, le 26 juin

Baptême Civil

BUREAU BAURI Naël, Robert, Patrick, le 11 juillet

Numéros utiles

Eau VEOLIA : 05.61.80.09.02
eau.veolia.fr

Electricité :

- Dépannage 09 72 67 50 24
- Raccordement 09 70 83 19 70 choix 1
- Accueil distributeur (pour toutes questions hors raccordement) : 09 70 83 19 70 choix 2

Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux habitants d'ESCOIRE

Coupon réponse à déposer à la Mairie

Je souhaite préserver l'environnement,

Je désire recevoir les prochains bulletins et flash info par mail,

NOM :

Prénom :

Adresse postale :

Adresse mail :



ESCOIRE LA BORIE DU PERIGORD

JANVIER

L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

AVRIL

L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30		

JUILLET

L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

OCTOBRE

L	M	M	J	V	S	D
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

FEVRIER

L	M	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28

MAI

L	M	M	J	V	S	D
				1	2	
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

AOUT

L	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

NOVEMBRE

L	M	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

MARS

L	M	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

JUIN

L	M	M	J	V	S	D
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				

SEPTEMBRE

L	M	M	J	V	S	D
	1	2	3	4	5	
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30			

DECEMBRE

L	M	M	J	V	S	D
	1	2	3	4	5	
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

2
0
2
1

BONNE ANNEE